

**Scatec**

Code de  
Conduite



## Notre vision

Améliorer notre avenir

## Notre mission

Fournir de l'énergie renouvelable compétitive et durable à l'échelle mondiale, protéger notre environnement et améliorer la qualité de vie grâce à l'intégration innovante de technologies fiables

## Nos valeurs

Générer des résultats - Acteurs du changement – Prévisibilité - Travailler ensemble



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>6</b>	<b>Intégrité des affaires</b>	<b>25</b>
L'objet du présent Code	6	10. Tenue de livres et de registres exacts	26
Nos valeurs	6	11. Protéger nos actifs	28
Respect des lois et règlements	7	12. Gestion de l'information et cybersécurité	29
Signalement des préoccupations	7	13. Éviter les conflits d'intérêts	31
<b>Responsabilité</b>	<b>8</b>	14. Rapports sur les mandats d'administrateur et les participations	33
À qui s'applique le Code	8	15. Donner et recevoir des Cadeaux d'Affaires	34
Responsabilités des employés	8	16. Interagir avec les agents publics	37
Responsabilités supplémentaires des cadres	8	17. Lutte contre la corruption et les pots-de-vin	39
Droit et conformité chez Scatec	9	18. Lutte contre le blanchiment d'argent	42
Infractions au présent Code	9	<b>Attentes vis-à-vis de nos partenaires d'affaires</b>	<b>43</b>
<b>Prendre soin de nos employés</b>	<b>10</b>	19. Connaître nos partenaires d'affaires	44
1. Environnement de travail	10	20. Intermédiaires	47
2. Santé, sûreté, sécurité et environnement	12	21. Concurrence loyale	49
3. Drogues et alcool	13	22. Contrôle du commerce	50
4. Services sexuels	14	<b>Communiquer de la bonne manière</b>	<b>51</b>
5. Données personnelles et confidentialité	15	23. S'exprimer au nom de Scatec	52
<b>Notre engagement en faveur de la durabilité</b>	<b>17</b>	24. Informations privilégiées	53
6. Protection de l'environnement	18	25. Ouvert et transparent	54
7. Respect des droits de l'homme	20	<b>Signalement des préoccupations</b>	<b>56</b>
8. S'engager auprès des communautés	22	<b>Processus d'exemption</b>	<b>58</b>
9. Investir dans les collectivités	23		



# Chers collègues,

L'intégrité est fondamentale pour bâtir et maintenir une entreprise durable. Chez Scatec, notre réputation repose sur l'intégrité et gagne la confiance de nos parties prenantes et des communautés dans lesquelles nous opérons. Le Code de Conduite de Scatec incarne nos valeurs fondamentales et notre engagement en faveur d'un comportement éthique, et préserve l'intégrité de l'entreprise. Il est constitutif à notre façon de travailler.


Le Code comprend des exigences obligatoires qui reflètent les lois applicables. Il établit également des normes de déontologie qui, dans de nombreux cas, vont au-delà de ce qui est légalement requis. Il est donc de la responsabilité de chacun d'entre nous de comprendre et de suivre ces exigences, à tout moment. Nous opérons souvent dans des environnements difficiles où nous sommes confrontés à des sujets complexes et ardues. J'attends de vous tous que vous cherchiez des conseils lorsque vous êtes confrontés à des dilemmes et si vous n'êtes pas certains de la façon de procéder.

Chez Scatec, nous valorisons la transparence et le traitement équitable, et nous recherchons des partenaires d'affaires qui partagent ces valeurs. Bien que les partenaires d'affaires soient essentiels à notre activité, ils peuvent également exposer notre entreprise à des risques réputationnels, opérationnels et juridiques. Nous attendons de nos partenaires d'affaires qu'ils mènent toutes leurs activités conformément aux valeurs de notre Code et à la loi. Des pratiques

commerciales responsables dans notre chaîne d'approvisionnement sont une exigence.

Je vous encourage tous à poser des questions si vous observez un comportement qui pourrait entrer en conflit avec le présent Code de Conduite. Les bonnes personnes peuvent parfois prendre de mauvaises décisions, des décisions qui peuvent nuire à notre entreprise, alors exprimez-vous si vous voyez quelque chose qui vous préoccupe. Le succès de Scatec dépend de la capacité de chacun d'entre nous à jouer son rôle dans la protection de l'intégrité de notre entreprise.

Je m'attends à ce que notre Code de Conduite, associé à votre bon jugement, garantisse une solide culture de conformité qui sera le moteur de notre succès continu.



Terje Pilskog  
Directeur Général, Scatec ASA

# Introduction

## L'objet du présent Code

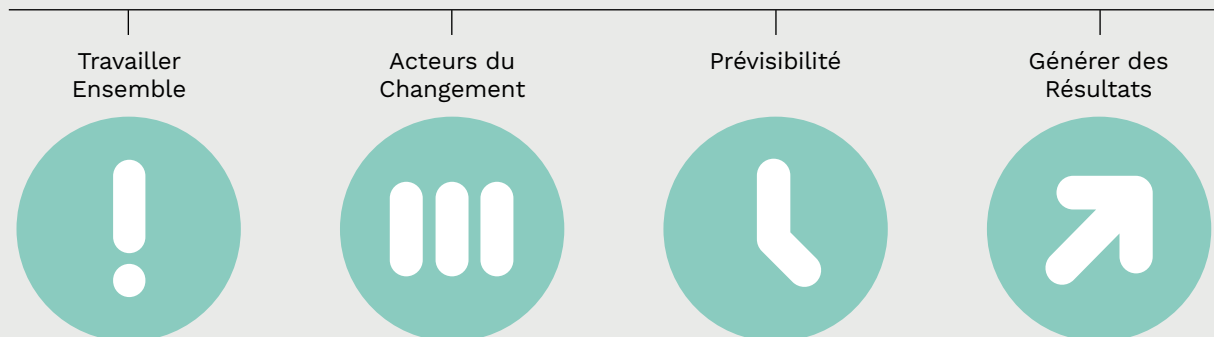
Le Code de Conduite décrit ce que l'on attend de vous lorsque nous interagissons avec nos parties prenantes et les uns avec les autres. Il énonce les exigences essentielles pour une entreprise responsable et fait référence à des politiques et procédures qui peuvent contenir des exigences supplémentaires. Le Code fournit des orientations générales et ne donne pas d'instructions détaillées sur une situation donnée ou sur la manière de se conformer aux exigences légales des nombreux pays dans lesquels nous opérons. Il est donc attendu de nous que nous fassions toujours preuve de discernement et que nous demandions l'avis d'experts en cas de doute.

## Nos valeurs

Le Code est basé sur les principes fondamentaux de l'éthique des affaires de Scatec: Nous appliquer le **Travailler Ensemble** afin d'assurer le plein respect de notre Code de Conduite. Nous agissons en qualité d'**Acteurs du Changement**, en infusant nos valeurs dans tous les marchés où nous pénétrons. Nous sommes un partenaire de confiance, doté de **Prévisibilité** et nous pouvons **Générer des Résultats** de manière responsable.

Les valeurs de Scatec nous guident vers une conduite éthique et responsable des affaires, y compris le choix conscient d'éviter les marchés ou les secteurs qui, selon nous, ne contribuent pas de manière significative à une croissance mondiale durable pour les générations futures.

### Nos Valeurs



## Respect des lois et règlements

Le respect des lois et règlements applicables est impératif dans toutes les activités de Scatec. Cela permet de protéger nos activités et notre personnel, et d'éviter les amendes et les pénalités réglementaires. Cela protège également la réputation de Scatec et favorise la confiance avec les parties prenantes, notamment nos employés, nos partenaires d'affaires, nos prêteurs et les communautés locales. La conformité légale permet non seulement nos ambitions de croissance à long terme, mais renforce également notre crédibilité sur le marché mondial.

## Signalement des préoccupations

Tous les employés et les parties prenantes ont le devoir de signaler leurs préoccupations s'ils constatent un comportement suspect. Le seuil de signalement d'une préoccupation est très bas. Ces rapports fournissent des informations cruciales pour comprendre quand les choses peuvent ne pas être comme elles le devraient chez Scatec, ou chez nos partenaires d'affaires ou fournisseurs. Tous employés effectuant des rapports de bonne foi sont protégés contre les représailles.



**N'oubliez pas :** Rien, y compris le désir d'atteindre des objectifs commerciaux, n'excuse les violations de la loi applicable ou du présent Code.

# Responsabilité

## À qui s'applique le Code

Chacun a un rôle à jouer pour veiller au respect de nos principes fondamentaux d'éthique des affaires au sein du Groupe Scatec. Ce Code énonce des exigences obligatoires pour les administrateurs, l'encadrement, les employés, les intermédiaires et le personnel temporaire ou les consultants. Nous attendons de nos partenaires d'affaires, y compris les vendeurs, fournisseurs et sous-traitants, qu'ils s'engagent à respecter les mêmes normes élevées que nous suivons nous-mêmes.

## Responsabilités des employés

Tous les employés sont responsables de se conformer au présent Code et doivent :

- Agir dans le respect de nos valeurs et de nos normes
- Connaître les exigences du présent Code, ainsi que les politiques et procédures pertinentes
- Entreprendre une formation tel que requis
- Consacrer suffisamment de temps aux décisions difficiles et faites preuve de bon jugement
- Impliquer la hiérarchie ou la fonction Conformité en cas d'incertitude sur ce qu'il faut faire
- Signaler toujours leurs préoccupations concernant d'éventuelles violations des lois, des règlements ou du présent Code
- Coopérer pleinement et en toute transparence à toutes les enquêtes

## Responsabilités supplémentaires des cadres

Tous cadres sont des modèles d'intégrité et sont responsables de leur propre conduite, ainsi que de celle de leurs équipes. Il est attendu des cadres qu'ils :

- Donnent l'exemple et démontrent activement leur engagement à l'égard de ce Code
- S'assurent que les exigences obligatoires du Code sont respectées par l'équipe
- Identifient et anticipent les zones de risque de conformité qui affectent les activités des équipes
- S'assurent que l'équipe reçoit une formation adéquate pour gérer les risques potentiels.
- Évitent les objectifs ou les calendriers imposant une pression pour s'engager dans des affaires contraires à l'éthique.
- Ne demandent jamais aux employés de faire quelque chose qui se trouve dans une zone grise
- Créent une culture où les employés sont à l'aise pour exprimer leurs préoccupations et ne laissez jamais les préoccupations signalées non résolues
- Tiennent les employés responsables de leurs inconduites et impliquent la fonction Conformité.

## Droit et conformité chez Scatec

Chaque employé de Scatec est responsable de s'assurer qu'il agit dans le respect de la loi, en dehors des zones grises et conformément au présent Code. Le Chief Compliance Officer, soutenu par le Réseau de Responsables Conformité de Scatec, a la responsabilité globale de l'établissement et du suivi de la conformité au sein de Scatec. Cette responsabilité comprend la fourniture de conseils et d'avis sur des questions spécifiques et le suivi des violations potentielles de notre cadre de gouvernance.

## Infractions au présent Code

Quiconque enfreint le Code s'expose à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement et à l'intervention des autorités compétentes. Toute personne travaillant chez Scatec s'expose aux mêmes conséquences, quel que soit son poste ou son ancienneté. Les dirigeants qui tolèrent passivement les violations de la part des membres de leur équipe peuvent également faire l'objet de mesures disciplinaires.



# Prendre soin de nos employés

## 1. Environnement de travail

Scatec s'engage à favoriser un environnement de travail sain, respectueux et productif pour tous les employés. Nous nous engageons à faire en sorte que chaque personne soit valorisée, soutenue et habilitée à donner le meilleur d'elle-même. La diversité, l'égalité, l'inclusion et l'appartenance sont essentielles à notre succès, et nous attendons de tous les employés qu'ils maintiennent un environnement professionnel et inclusif où chacun est reconnu pour ses contributions.

### Nos normes

- Nous nous opposons à toute forme de discrimination ou de favoritisme fondée sur la race, l'ethnie, la tribu, la nationalité, le sexe, l'âge, l'identité sexuelle, le handicap, l'origine nationale, les convictions religieuses ou les croyances culturelles
- Nous faisons preuve de respect envers nos collègues et les traitons comme nous aimerions être traités, nous écoutons activement les points de vue divergents et respectons les différences culturelles
- Nous interdisons toute forme de discours de haine, d'insultes raciales, de harcèlement ou d'intimidation, y compris le harcèlement sexuel, l'intimidation ou les menaces de violence pour quelque raison que ce soit
- Nous veillons à ce que nos fournisseurs, clients et partenaires d'affaires comprennent ce que signifie s'efforcer d'obtenir un lieu de travail où l'égalité des chances est présente
- Nous confrontons les incidents de harcèlement ou de comportement inapproprié et protégeons notre environnement de travail de manière proactive
- Nous déclarons les relations personnelles étroites en milieu de travail qui pourraient mener à un conflit d'intérêts réel ou perçu, et nous nous abstenons de tout népotisme dans l'embauche ou la promotion d'employés
- Nous maintenons un environnement professionnel et inclusif dans les espaces de travail physiques et virtuels, y compris les e-mails, les chats et les interactions sur les réseaux sociaux



## Vos responsabilités

- Traiter ses collègues avec équité, respect et dignité
- Prendre des décisions au nom de Scatec qui sont basées sur le mérite et non sur les biais
- Ne jamais agir d'une manière qui puisse être qualifiée d'offensante, d'intimidante ou d'humiliante
- Se récuser des processus d'embauche ou de placement où la famille ou les amis proches sont impliqués.
- Être conscient de la façon dont vos actions et votre langage peuvent être perçus par les autres
- Signaler tous actes de discours de haine, d'insultes raciales, de harcèlement ou de discrimination en utilisant l'un de nos canaux de signalement

## Politiques et procédures

- Politique Globale des Ressources Humaines
- Politique sur la Diversité, l'Équité, l'Inclusion et l'Appartenance
- Déclaration d'Égalité et de Non-Discrimination
- Système d'Exploitation des Ressources Humaines



## Le harcèlement sexuel n'est jamais acceptable chez Scatec.

- Nous avons une tolérance zéro pour toute forme de harcèlement sexuel sur le lieu de travail
- Nous prendrons des mesures disciplinaires à l'encontre de toute personne reconnue coupable de harcèlement sexuel, pouvant aller jusqu'au licenciement et à l'intervention des autorités
- Nous prenons toutes les plaintes de harcèlement sexuel au sérieux et les traitons en toute confidentialité
- Nous n'exercerons aucune mesure de représailles contre toute personne qui dépose une plainte de harcèlement sexuel de bonne foi
- Les dirigeants qui tolèrent passivement le harcèlement sexuel ou qui ne prennent pas les mesures appropriées seront également sanctionnés

## 2. Santé, sûreté, sécurité et environnement

Scatec s'engage à mettre en œuvre des exigences strictes en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement (HSSE) afin de réduire le risque d'accident et de protéger nos employés. Nous travaillons sans relâche pour assurer un milieu de travail sûr et sécuritaire et pour promouvoir la santé et le bien-être de tous les employés.

### Nos normes

- Nous favorisons de manière proactive une culture de sécurité
- Nous identifions, évaluons et répondons systématiquement à tous les risques professionnels HSSE
- Nous collaborons avec nos partenaires d'affaires, y compris les fournisseurs et les sous-traitants, pour identifier et atténuer les risques HSSE

### Vos responsabilités

- Se familiariser avec les procédures d'urgence là où vous travaillez
- S'assurer que tout déplacement est conforme à la Procédure de Gestion du Transport
- N'utiliser l'équipement et les dispositifs de sécurité que conformément aux instructions

- Arrêter immédiatement une activité si vous la jugez dangereuse
- Signaler immédiatement toute menace HSSE à votre supérieur hiérarchique ou au représentant Santé, Sûreté, Sécurité et Environnement
- Ne pas oublier pas d'enregistrer les nouveaux incidents ou observations dans la base de données Signalements et Améliorations

### Politiques et procédures

- Politique en matière de Santé, de Sûreté, de Sécurité et d'Environnement (SSSE)
- Procédure HSSE
- Procédure de Gestion des Incidents HSSE
- Procédure de Préparation et d'Intervention en Cas d'Urgence
- Base de données Signalements et Améliorations
- Procédure de Gestion du Transport



## 3. Drogues et alcool

Scatec est un espace de travail sans drogue ni alcool. Être sous l'influence de l'alcool ou de drogues peut créer un environnement de travail dangereux et n'est pas toléré. Des tests de dépistage de drogues et d'alcool seront effectués chaque fois que cela sera jugé nécessaire et conformément à la loi applicable. Les résultats de tout test physique peuvent être considérés comme des données médicales et, par conséquent, sont traités en stricte conformité avec les lois applicables en matière de protection des données et les exigences de Scatec.

Des exemptions peuvent être accordées lorsque la coutume locale ou une occasion spéciale rend approprié la consommation de quantités limitées d'alcool.

### Vos responsabilités

- La consommation d'alcool ou de drogues n'est jamais autorisée lors de l'utilisation de machines, en conduisant ou sur site
- Informer votre manager si vous suivez un traitement médical avec des médicaments prescrits pouvant altérer le comportement ou le rendement au travail

- Être disponible au besoin pour les tests de dépistage de drogues et d'alcool, sachant que les résultats seront protégés conformément à la législation applicable en matière de protection des données et aux exigences de Scatec

### Politiques et procédures

- Politique en matière de Santé, de Sûreté, de Sécurité et d'Environnement (SSSE)
- Procédure HSSE
- Politique relative aux Données Personnelles et à la Confidentialité



**Rappel :** La consommation d'alcool n'est jamais autorisée lors de l'utilisation de machines, en conduisant ou sur site.

## 4. Services sexuels

Scatec interdit l'achat de services sexuels lors de voyages d'affaires ou de missions. L'achat de services sexuels est illégal dans la plupart des pays, pose un risque pour la sécurité de nos employés et peut favoriser la traite des êtres humains. Cette interdiction est en place indépendamment des lois ou coutumes locales.

### **Vos responsabilités**

- N'achetez ou ne recevez jamais de services sexuels lorsque vous êtes en voyage d'affaires ou en mission
- N'encouragez jamais d'autres personnes à acheter des services sexuels

## 5. Données personnelles et confidentialité

Scatec s'engage à protéger la vie privée de tous les individus en veillant à ce que leurs données personnelles soient traitées avec soin et correctement gérées. Les données personnelles comprennent toutes les informations permettant d'identifier directement ou indirectement un individu, telles que les adresses personnelles, les historiques d'appels et de paiements, les niveaux de salaire et de poste, les photographies, les dossiers médicaux ou d'assurance et les coordonnées bancaires. Des contrôles stricts autour des données personnelles empêchent les abus et sont conformes à nos valeurs.

### Nos normes

- Nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de données personnelles et à toutes les réglementations en matière de confidentialité
- Nous ne collectons que les données nécessaires à une finalité spécifique et évitons la collecte excessive de données
- Nous ne collectons et ne traitons que les données nécessaires à un objectif commercial légitime
- Nous gardons les données personnelles détenues exactes et à jour, comme l'exige la loi

- Nous ne conservons les données qu'aussi longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été collectées
- Nous mettons en œuvre des mesures techniques et opérationnelles pour assurer la sécurité et l'intégrité des données personnelles

### Vos responsabilités

- Respecter les normes de confidentialité les plus élevées lors de l'utilisation des données personnelles
- En cas de violation de données, contacter immédiatement les fonctions IT et Conformité
- Ne pas oublier d'utiliser des liens au lieu de pièces jointes si des données personnelles doivent être partagées
- Ne pas enregistrer quelqu'un sans son consentement
- Ne pas partager de données personnelles sans consentement, lorsque vous utilisez l'intelligence artificielle
- Anonymiser les données personnelles dans la mesure du possible
- Ne pas oublier que l'accès aux comptes de messagerie Scatec, même pour les anciens employés, nécessite l'approbation préalable du service Conformité

- Garder vos e-mails et documents personnels séparés du matériel de travail
- Ne pas oublier que les informations exclusives stockées sur les systèmes de Scatec sont considérées comme la propriété de l'entreprise et que Scatec se réserve le droit d'accéder à toutes ces informations, sauf si la loi l'en limite

### Politiques et procédures

- Politique relative aux Données Personnelles et à la Confidentialité
- Politique en matière de Technologie de l'Information
- Procédure RH sur la Gestion des Données Personnelles
- Procédure d'Octroi de l'Accès aux Boîtes aux Lettres
- Procédures Locales en matière de Confidentialité
- Notice de Confidentialité des Employés de Scatec



# Notre engagement en faveur de la durabilité

Scatec s'engage à mener ses activités de manière durable et conformément aux principes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) prépondérants. Nous nous efforçons de travailler conformément aux Principes de l'Équateur et aux Normes de Performance de l'IFC, et nous sommes guidés par les Principes Directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) à l'intention des Entreprises Multinationales, le Pacte Mondial des Nations Unies, les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme, et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les interlocuteurs en matière de développement durable sont utilisés de manière centralisée et sur site dans nos projets pour identifier et gérer les risques et les impacts potentiels en matière de développement durable.



## 6. Protection de l'environnement

Scatec s'engage à protéger l'environnement et à contribuer à la prévention du changement climatique. Nous comprenons que nos activités peuvent avoir des impacts négatifs potentiels sur l'environnement, et nous nous efforçons en permanence de minimiser cet impact. Nous soutenons une approche prudente face aux défis environnementaux et entreprenons des initiatives visant à promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.

### Nos normes

- Nous effectuons des évaluations des risques afin de cerner les risques et les impacts potentiels, et d'élaborer des mesures d'atténuation appropriées.
- Nous nous efforçons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (directes et indirectes) afin de limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 degré et d'atteindre des émissions nettes zéro avant 2050
- Nous suivons un Système de Hiérarchie des Déchets (Waste Hierarchy System) et transportons et éliminons en toute sécurité les matières premières, les produits et les déchets d'une manière respectueuse de l'environnement

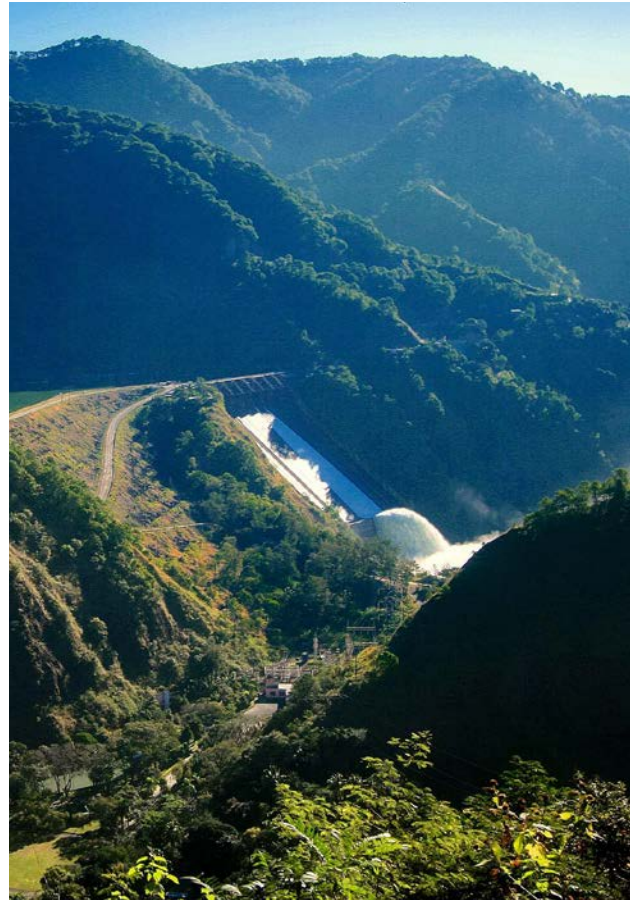
- Nous adoptons une approche du berceau au berceau et élaborons un plan de gestion de fin d'exploitation et de démantèlement de nos centrales renouvelables
- Nous maintenons un Système de Gestion Environnementale et Sociale (Environmental and Social Management System) complet, efficace et cohérent, conforme aux exigences légales et aux normes internationales
- Nous employons des Responsables HSSE pour identifier et gérer les risques environnementaux sur nos chantiers

### Vos responsabilités

- Tenir compte des impacts environnementaux de nos activités lorsque nous prenons des décisions d'affaires
- Soutenir les pratiques responsables en matière de voyages et d'approvisionnement
- Rechercher activement des moyens de minimiser l'impact environnemental et les émissions de vos propres activités, et trouver des moyens d'utiliser efficacement les ressources qui vous entourent
- Assurer le suivi et l'évaluation des résultats et contribuer à l'amélioration continue
- Signaler tout risque ou incident environnemental

### Politiques et procédures

- Politique de Durabilité
- Politique de l'Environnement
- Manuel du Système de Gestion Environnementale et Sociale
- Guide de Gestion du Cycle de Vie



## 7. Respect des droits de l'homme

Scatec s'efforce de mener toutes ses activités dans le respect des droits fondamentaux de l'homme. Nous prenons la responsabilité d'éviter les impacts négatifs sur nos employés, nos fournisseurs, les communautés locales et les autres parties prenantes touchées par nos activités. Cette approche fait partie intégrante de l'éthique et des valeurs de Scatec et est conforme aux normes internationales que nous soutenons volontairement.

### Nos normes

- Nous nous opposons à toutes les formes d'esclavage, de travail forcé, de traite des êtres humains, de travail des enfants et de violations des droits de l'homme dans nos opérations
  - Nous rémunérons équitablement les employés pour le travail qu'ils accomplissent
  - Nous reconnaissons la liberté d'association et le droit à la négociation collective
  - Dans le cadre de notre évaluation sociale et environnementale, nous accordons une attention particulière aux droits humains dans nos projets d'énergies renouvelables, en mettant l'accent sur les personnes et les groupes vulnérables
- Nous abordons les risques et les impacts négatifs créés par nos activités et recherchons des mesures et des recours efficaces si nos activités portent atteinte aux droits de l'homme
  - Nous disposons d'un Mécanisme de Règlement des Grievs (Grievance Mechanism) disponible en ligne et sur les sites des projets afin de garantir que les communautés locales puissent facilement signaler les préoccupations que des droits humains ont été négligés ou violés
  - Nous effectuons une "due diligence" complète auprès des fournisseurs afin d'identifier les pratiques potentielles de travail forcé et d'abus



### Vos responsabilités

- Suivre la formation en ligne sur les droits de l'homme pour s'assurer d'une solide compréhension des risques pertinents en matière de droits de l'homme dans nos opérations
- Ne pas oublier de se demander en permanence si nos activités commerciales ont un impact négatif sur les communautés locales
- S'assurer qu'une "due diligence" a été menée auprès des fournisseurs afin d'identifier les pratiques potentielles de travail forcé et d'abus dans notre chaîne d'approvisionnement ou sur les sites des projets
- Ne jamais accepter que les fournisseurs de Scatec aient recours au travail forcé
- Signaler toute violation présumée des droits humains par le biais de l'un de nos canaux de signalement

### Le travail forcé est incompatible avec les valeurs de Scatec et son engagement en faveur des droits humains

Le travail forcé fait référence à des situations où des personnes sont contraintes de travailler contre leur gré sous la menace de punition, de violence, de coercition ou d'autres formes d'intimidation. Il s'agit d'une grave violation des droits de l'homme et elle est interdite par le droit international, y compris les conventions établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le travail forcé est une préoccupation majeure dans les chaînes d'approvisionnement en énergies renouvelables.

Scatec a développé des procédures robustes et complètes afin de systématiquement identifier les risques avant, pendant et après la production de matériels à haut risque, et impose des obligations contractuelles strictes à ses fournisseurs pour répondre à nos attentes et à nos normes.

## 8. S'engager auprès des communautés

L'engagement est un élément clé de l'établissement d'un lien de confiance avec nos parties prenantes et les collectivités qui avoisinent nos activités commerciales. Nous nous engageons à mener des consultations significatives et en temps utile concernant nos activités auprès des communautés et des intervenants touchés par le projet afin de nous assurer qu'ils aient l'occasion d'exprimer leurs opinions et toutes préoccupations.

### Nos normes

- Nous collaborons avec les communautés avoisinantes par le biais d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes
- Nous nous engageons auprès des communautés locales de manière respectueuse et inclusive et sommes toujours ouverts et transparents dans notre communication
- Nous encourageons les communautés locales et les autres groupes d'intervenants à utiliser notre Mécanisme de Règlement des Griefs s'ils ont des préoccupations concernant nos projets
- Nous évaluons toutes les plaintes reçues conformément à notre Procédure de Griefs
- Nous employons des Agents de Liaison Communautaire pour faciliter les dialogues de manière continue et systématique

### Vos responsabilités

- Réfléchir activement à la façon dont nos activités peuvent affecter les communautés locales
- Chercher à comprendre et à respecter la communauté locale et la culture
- Coopérer avec nos Agents de Liaison Communautaire pour tout dialogue avec les représentants de la communauté
- Encourager l'utilisation de notre Mécanisme de Règlement des Griefs par les parties prenantes internes et externes, et noter que le Canal de Signalement (Whistleblowing Channel) est disponible pour le signalement anonyme
- Vous représentez Scatec et nos valeurs lorsque vous visitez les communautés, alors toujours être respectueux

### Politiques et procédures

- Politique de Durabilité
- Politique en Matière de Droits de la Personne
- Mécanisme de Règlement des Griefs
- Procédure de Griefs
- Plan d'Engagement des Parties Prenantes du projet



## 9. Investir dans les collectivités

Les communautés locales sont considérées comme des partenaires stratégiques de Scatec. Nous nous efforçons de faire en sorte qu'ils bénéficient de notre présence en soutenant les entreprises locales et en recrutant des talents locaux. Nous investissons également dans des programmes sociaux qui sont élaborés en collaboration avec les communautés pour nous assurer que les programmes reflètent leurs besoins et leurs priorités. Nos investissements sociaux volontaires s'ajoutent aux investissements légalement requis et aux compensations accordées par Scatec pour les impacts liés au projet.



### Nos normes

- Nous nous engageons à contribuer aux communautés d'une manière qui leur permette de se développer par elles-mêmes sans devenir dépendantes de Scatec
- Nous veillons à ce que les contributions soient conformes aux lois et réglementations locales et évitons les perceptions de corruption ou de conflits d'intérêts
- Nous n'effectuons pas de contributions à des partis politiques, des groupes religieux, des syndicats, des candidats ou des campagnes pour des mandats ou fonctions publiques
- Nous sommes totalement transparents et divulguons publiquement tous les dons, contributions et commandites et encourageons nos partenaires et parties prenantes à faire de même

### Vos responsabilités

- Veiller à ce que les investissements communautaires soient réalisés conformément à notre Procédure d'Investissement Communautaire et au Programme Anti-Corruption
- N'oubliez pas que les engagements obligatoires de faire des investissements communautaires, y compris ceux exigés en vertu d'une licence ou de la loi, présentent un risque élevé et doivent être examinés de près suffisamment tôt pour gérer les risques potentiels
- Accorder une attention particulière aux investissements impliquant des entités gouvernementales et des agents publics
- S'assurer que les approbations appropriées sont obtenues conformément aux Directives relatives aux Pouvoirs et Signatures du Groupe.

### Politiques et Procédures

- Procédure d'Investissement Communautaire
- Procédure de Due Diligence en matière d'Intégrité
- Principes de Conduite des Fournisseurs
- Directives relatives aux Pouvoirs et Signatures du Groupe
- Programme Anti-Corruption



# Intégrité des affaires

Chez Scatec, nous ne prenons pas de raccourcis pour réussir. L'éthique des affaires et l'intégrité financière font partie intégrante de nos opérations d'affaires, et nous avons bâti notre réputation sur la confiance des parties prenantes que nous respectons toujours la loi et que nous sommes guidés par des valeurs d'entreprise solides. Nous comprenons que l'intégrité des affaires consiste à faire ce qui est juste, simplement parce que c'est la bonne chose à faire.



## 10. Tenue de livres et de registres exacts

Notre direction, nos actionnaires, nos prêteurs et partenaires comptent sur l'exactitude de nos états financiers et l'efficacité de nos contrôles comptables internes. Enregistrer et communiquer les informations financières de manière précise et objective sont essentiels à la crédibilité et à la réputation de Scatec. C'est aussi une condition sine qua non pour répondre aux obligations et normes légales et réglementaires.

### Nos normes

- Nous préparons nos livres et registres financiers avec suffisamment de détails pour refléter précisément et fidèlement nos activités commerciales
- Nous respectons les normes de meilleures pratiques, y compris les principes comptables généralement reconnus (PCGR ou GAAP) et les normes internationales d'information financière (IFRS)
- Nous maintenons un système de contrôles comptables internes suffisant pour garantir que les transactions sont exécutées conformément à l'autorisation de la direction

- Nous fournissons des informations complètes, justes, exactes et compréhensibles dans nos rapports financiers et non-financiers, dans les documents déposés auprès des organismes de réglementation gouvernementaux et dans d'autres communications publiques
- Nous comprenons qu'une bonne gestion des fonds investis nous permet de réaliser nos ambitions de croissance à long terme et renforce notre crédibilité sur le marché mondial

### Vos responsabilités

- Toujours obtenir l'approbation du bon niveau d'autorité pour toutes les transactions, conformément à la Directives relatives aux Pouvoirs et Signatures du Groupe.
- Ne jamais dénaturer la véritable nature d'une transaction ou n'omettre aucun fait important.
- Les demandes ou sollicitations soumises en vue obtenir des fonds de l'entreprise doivent être exactes (y compris les relevés horaires, les frais de déplacement et les demandes de remboursement), accompagnées de documents à l'appui et approbations.

- Les managers doivent prendre le temps d'examiner en profondeur les demandes de remboursement présentées avant d'approuver le décaissement des fonds de l'entreprise
- Ne pas détruire ou éliminer les renseignements qui pourraient être nécessaires à une enquête, à une vérification ou à une procédure judiciaire.
- Ne pas oublier pas que qu'une déclaration erronée des faits peut constituer une fraude, et signaler tout cas de fraude, d'irrégularité financière ou comptable, ou d'informations financières trompeuses, présumées ou réelles



### Politiques et procédures

- Directives relatives aux Pouvoirs et Signatures du Groupe
- Manuel de Comptabilité de Groupe
- Politique sur le Contrôle Interne en matière de Rapports Financiers
- Programme Anti-Corruption



## 11. Protéger nos actifs

Tous les employés sont censés protéger les actifs de l'entreprise contre une mauvaise utilisation, la perte, les dommages, le gaspillage et le vol. Les actifs de Scatec sont tout ce que nous possédons ou utilisons pour mener nos activités, y compris notre capital physique, numérique, intellectuel et financier. La protection de nos actifs permet d'assurer la continuité des activités, d'éviter les pertes financières et de se conformer aux exigences légales et aux obligations contractuelles.

### Nos normes

- Nous protégeons les actifs de l'entreprise pour assurer la stabilité et la croissance à long terme de Scatec
- Nous utilisons les actifs de Scatec avec circonspection et uniquement dans la mesure nécessaire à des fins commerciales légitimes
- Nous protégeons nos locaux, bureaux et sites contre les accès non autorisés
- Nous veillons à ce que les fonds et les biens de l'entreprise soient protégés
- Nous contrôlons l'accès et l'utilisation de notre propriété intellectuelle et de nos informations propriétaires

### Vos responsabilités

- Demander l'autorisation de votre responsable si vous souhaitez utiliser les actifs de l'entreprise à des fins non directement liées à notre activité
- S'assurer que les demandes de fonds et de biens de l'entreprise sont exactes et complètes, y compris les relevés horaires, les factures, les demandes de remboursement d'avantages et les notes de frais
- Votre badge ou votre carte d'accès Scatec doit toujours être sur vous et visible
- Se conformer à toutes les exigences applicables relatives au contrôle des ressources financières, y compris le bon niveau d'approbation basé sur une documentation complète
- Utiliser l'équipement Scatec de manière responsable, y compris les téléphones, les ordinateurs et les véhicules

### Politiques et procédures

- Politique de Conformité et d'Utilisation des Technologies de l'Information
- Politique de Sécurité de l'Information



## 12. Gestion de l'information et cybersécurité

La gestion de l'information et la cybersécurité sont essentielles à la protection de notre entreprise, d'autant plus que Scatec s'appuie de plus en plus sur les technologies numériques et que les cybermenaces deviennent de plus en plus sophistiquées. Ces mesures protègent nos documents les plus sensibles, y compris les informations propriétaires et les données personnelles. Elles permettent à Scatec de se conformer aux exigences légales et aux obligations contractuelles, et renforcent la continuité opérationnelle. Une gestion efficace de l'information et de la sécurité renforce la confiance des employés et des partenaires, et répond aux attentes de nos investisseurs et de nos parties prenantes.

### Nos normes

- Nous utilisons des systèmes de cybersécurité, des contrôles d'accès, des mots de passe et une authentification multifactorielle pour protéger les informations
- Nous gérons les informations sur la base d'évaluations de sensibilité et évaluons toujours les données personnelles et les informations exclusives comme étant «confidentielles» ou «restreintes»
- Nous exigeons de nos partenaires d'affaires qu'ils protègent les informations de Scatec à l'aide de protocoles conformes aux nôtres
- Nous savons que l'utilisation de l'intelligence artificielle générative peut exposer par inadvertance les informations sensibles de Scatec à des tiers non autorisés

### Vos responsabilités

- Toujours stocker le matériel sensible dans un lieu sécurisé Scatec et suivez les protocoles d'accès Scatec
  - Ne pas partager d'informations propriétaires avec des individus non autorisés ou de données personnelles sans le consentement du propriétaire des données
  - Se méfier des escroqueries telles que l'hameçonnage et l'usurpation d'identité, et alerter le service informatique de toute demande inhabituelle, de toute invitation à ouvrir des liens, de toute notification de changement de compte bancaire ou de toute personne non invitée à participer à des réunions virtuelles.
  - Utiliser l'intelligence artificielle de manière responsable en utilisant uniquement des solutions approuvées par Scatec et ne pas introduire de matériaux sensibles dans la solution sans l'autorisation appropriée.
- S'assurer que les systèmes numériques utilisés par des tiers ou concédés sous licence par des tiers qui détiendront des informations sensibles de Scatec sont d'abord évalués par la fonction Informatique
  - Faire intervenir la fonction Juridique pour s'assurer que les contrats contiennent des protections adéquates si des documents sensibles sont transférés à un tiers ou utilisés par celui-ci.

### Politiques et procédures

- Politique de Sécurité des Données Informatiques
- Politique de Conformité et d'Utilisation des Technologies de l'Information
- Politique de Gestion de l'Information et des Données
- Politique d'IA Générative



## 13. Éviter les conflits d'intérêts

Tous les employés ont le devoir d'agir dans le meilleur intérêt de Scatec. Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un intérêt personnel entre en conflit avec les intérêts de Scatec ou pourrait être perçu comme étant en conflit avec les intérêts de Scatec. Par exemple, favoriser la famille ou les amis dans les processus d'embauche et de promotion, orienter les contrats vers une entreprise appartenant à un ami ou à un parent, ou détenir une participation financière dans un fournisseur de Scatec. Même s'il n'y a pas de conflit réel, la perception d'un conflit peut causer des dommages durables aux personnes impliquées et à Scatec. Scatec évite activement les conflits d'intérêts sur le lieu de travail et dans toutes les décisions d'affaires.

### Nos normes

- Nous attendons de tous les employés qu'ils prennent des décisions en fonction de l'intérêt supérieur de Scatec
- Nous exigeons de tous les employés qu'ils fassent preuve d'une transparence totale et évitent tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu afin de préserver l'intégrité de Scatec
- Dans la mesure du possible, nous séparons les responsabilités fonctionnelles afin d'éviter les conflits d'intérêts, en particulier en ce qui concerne les processus d'achats
- Nous reconnaissons que les conjoints et les membres de la famille sont intrinsèquement source de conflit d'intérêt et donc évitons que des personnes apparentées travaillent dans le même bureau

### Vos responsabilités

- Toujours prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt de Scatec
  - Divulguer les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus à votre responsable et/ou via le Formulaire de Divulgence de Conflit d'Intérêts du Groupe sur l'intranet de Scatec
  - Ne pas oublier que si vous semblez avoir un conflit d'intérêts, même s'il n'y en a pas, les autres peuvent vous percevoir comme manquant d'impartialité
  - Un conflit d'intérêts au bénéfice de vous et Scatec ensemble ne signifie pas que le conflit n'existe pas, mais que vos intérêts sont alignés et les exigences de divulgation doivent toujours être respectées
  - Divulguer immédiatement tout lien que vous avez avec un partenaire d'affaires et, si nécessaire, se récuser des processus d'approvisionnement
- Être conscient de la façon dont vos relations personnelles peuvent être perçues par les autres
  - Ne pas utiliser à des fins personnelles les informations dont vous prenez connaissance dans le cadre de votre travail
  - Éviter les situations où vous êtes impliqué dans l'embauche ou l'emploi d'un proche parent ou d'un ami.

#### Politiques et procédures

- Formulaire de Divulgence des Conflits d'Intérêts du Groupe



## 14. Rapports sur les mandats d'administrateur et les participations

Les mandats d'administrateur et les participations dans d'autres sociétés peuvent avoir un impact, ou être perçus comme ayant un impact, sur les décisions prises au nom de Scatec. La transparence permet d'assurer la responsabilisation et permet à Scatec de déterminer si de tels rôles externes créent un conflit d'intérêts réel ou perçu.

### Nos normes

- Nous exigeons l'approbation de la direction avant que nos employés n'occupent des postes chronophages au sein du conseil d'administration, chez un concurrent, ou pour lesquels ils seront rémunérés
- Nous exigeons de nos employés qu'ils fassent preuve de transparence au sujet des mandats d'administrateur et des participations dans des sociétés non publiques qui sont, ou pourraient devenir, des partenaires d'affaires ou des concurrents de Scatec

### Vos responsabilités

- Évaluer si le rôle externe pourrait avoir un impact sur vos responsabilités chez Scatec, maintenant ou à l'avenir
- Divulguer les mandats d'administrateur chronophages ou rémunérés à votre supérieur hiérarchique et à la fonction Conformité, et obtenez l'approbation préalable nécessaire de votre responsable

- Divulguer à votre responsable et à la fonction Conformité les participations directes ou indirectes dans des sociétés non cotées en bourse qui sont, ou pourraient devenir, un partenaire d'affaires ou un concurrent de Scatec



## 15. Donner et recevoir des Cadeaux d’Affaires

Les Cadeaux d’Affaires comprennent les cadeaux, l’accueil, les divertissements, les voyages et l’hébergement. Ceux-ci peuvent être utilisés pour créer des réseaux et renforcer les relations de Scatec avec ses partenaires d’affaires. Dans certaines situations, cependant, ils peuvent être considérés comme un outil pour gagner des faveurs, pour obtenir un avantage indu ou même pour se livrer à la corruption. Les exigences de Scatec en matière de courtoisie d’affaires visent à éviter tout malentendu sur nos intentions. Nous n’offrons ni n’acceptons jamais de Cadeau d’Affaires qui pourrait, ou qui pourrait être perçu comme, influencer indûment une décision d’affaires.

### **Nos normes en matière de cadeaux – donner quelque chose sans rien attendre en retour**

- Nous avons une « politique zéro cadeau », ce qui signifie que nous n’autorisons pas l’offre ou l’acceptation de cadeaux au nom de Scatec
- Nous permettons d’offrir et d’accepter des « articles promotionnels » d’une valeur maximale équivalente à 15 USD et généralement marqués d’un logo d’entreprise
- Nous comprenons qu’il existe des situations où le refus d’un cadeau peut être offensant, auquel cas des cadeaux d’une valeur raisonnable peuvent être acceptés s’ils sont inscrits au registre des Cadeaux de Scatec (Scatec Gift Register) et remis rapidement à Scatec pour traitement

### **Nos normes en matière d'accueil – recevoir et manger avec des contacts d'affaires**

- Nous savons que l'accueil et le divertissement prennent de nombreuses formes, notamment les repas et les boissons, les séminaires, les réceptions, les événements sociaux et sportifs
- Nous n'offrons ou n'acceptons l'accueil que lorsqu'il existe une raison commerciale claire et légitime pour que Scatec participe et que les coûts sont raisonnables
- Nous évitons l'accueil ou divertissements dans des situations sensibles, par exemple les processus d'appel d'offres ou les négociations de contrats

### **Nos normes en matière de voyages – transit et hébergement nationaux et internationaux**

- Nous ne nous déplaçons que lorsqu'il existe une raison commerciale claire et légitime pour que Scatec soit présent et que les coûts sont raisonnables
- Nous payons toujours nos propres frais liés au voyage, à l'hébergement et aux frais accessoires
- Nous ne payons pas les frais de déplacement, d'hébergement et les frais accessoires d'autrui sans approbation écrite, à l'avance, de la haute direction et de la fonction Conformité

### Vos responsabilités

- Ne jamais accepter quoi que ce soit en retour d'une action favorable, et n'offrez jamais rien dans l'attente de quoi que ce soit en retour, y compris de la bienveillance
  - Ne pas oublier que vous devez être présent lorsque vous offrez l'accueil, sinon c'est un cadeau
  - Éviter d'accepter un accueil habituelle de la même personne pour éviter l'apparence d'une conduite inappropriée
  - Avant d'offrir des Cadeaux d'Affaires, confirmer qu'ils sont conformes aux politiques du destinataire
  - Ne pas oublier que le paiement des frais de déplacement des représentants du gouvernement doit d'abord être examiné de près et doit répondre aux exigences spécifiques de Scatec
- S'assurer que les frais d'accueil sont payés par le participant Scatec ayant le rang hiérarchique le plus élevé et que les demandes de remboursement comprennent le nom et le poste de tous les participants, et décrivent l'objet de l'entreprise.
  - Demander des conseils à la fonction Conformité si vous n'êtes pas certain de ce qui est permis ou acceptable

### Politiques et procédures

- Lignes Directrices sur les Cadeaux d'Affaires : Cadeaux, Hospitalité et Accueil des Agents Publics
- Registre Mondial des Cadeaux Scatec
- Politiques et Procédures relatives aux Voyages



## 16. Interagir avec les agents publics

Les agents publics réglementent notre licence d'exploitation et sont des parties prenantes importantes dans notre entreprise. De nombreux gouvernements contrôlent étroitement les activités de leurs agents publics afin de préserver l'impartialité et de prévenir les abus de pouvoir. Scatec a mis en place des exigences pour s'assurer que nos interactions avec les agents publics ne sont jamais compromises et sont toujours transparentes.

Les agents publics sont des personnes élues ou nommées en tant que représentants du gouvernement, y compris les employés d'entreprises publiques ou d'entreprises exerçant une fonction gouvernementale. Il comprend également des employés d'organisations publiques internationales comme l'Union Européenne ou la Banque Mondiale, ou des représentants de partis politiques et des candidats à des élections, ou des membres de familles royales. Les membres de la famille proche des agents publics sont considérés comme des personnes politiquement exposées et par conséquence des précautions particulières sont requises.

### Nos normes

- Nous obtenons les approbations, les licences et les permis du gouvernement en développant nos projets avec la plus haute qualité et en respectant avec diligence toutes les exigences réglementaires
- Nous n'offrons pas de cadeaux ou de divertissements et seulement une hospitalité modeste aux agents publics
- Nous ne payons pas les frais de déplacement, d'hébergement ou autres dépenses des agents publics, sauf autorisation préalable au moyen du Formulaire d'Accueil des Agents Publics (Public Official Hosting Form)
- Nous n'offrons rien de valeur directement aux agents publics ou indirectement par l'intermédiaire de leur famille et de leurs amis
- Nous exigeons de tous les lobbyistes ou consultants interagissant avec des agents publics en notre nom qu'ils révèlent qu'ils sont des représentants de Scatec et qu'ils respectent strictement nos exigences afin d'éviter toute perception d'inconduite ou de trafic d'influence

### Vos responsabilités

- Informer votre responsable à l'avance des réunions avec les agents publics et, dans la mesure du possible, amenez quelqu'un avec vous
  - Toujours enregistrer le procès-verbal de la réunion et l'archiver-le pour référence, y compris les participants, l'objet de la réunion et toutes les décisions qui ont été prises
  - Utiliser les canaux officiels lorsque vous communiquez avec des agents publics par le biais d'adresses e-mail et de numéros de téléphone de société, ainsi que d'autres canaux vérifiables
  - Se familiariser avec les réglementations locales concernant les agents publics, y compris l'hospitalité et les déplacements, et si elles autorisent ou exigent explicitement que les dépenses soient payées par des tiers
  - Soyez prudent lorsque vous offrez des services d'accueil et confirmez qu'aucun problème, négociation, demande ou approbation n'est en suspens
- Examiner et surveiller de près tout tiers, y compris les partenaires de développement, qui pourrait agir au nom de Scatec auprès des gouvernements ou des agents publics
  - Lors de l'obtention de permis et d'approbations gouvernementales, documenter toutes les exigences et examiner attentivement lorsque les agents publics se voient accorder des pouvoirs discrétionnaires
  - Signaler à un Responsable Conformité toute préoccupation concernant une demande, réelle ou perçue, par ou vers un agent public, d'avantages indus

### Politiques et procédures

- Lignes Directrices sur les Cadeaux d'Affaires : Cadeaux, Hospitalité et Accueil des Agents Publics
- Politique Déplacements et Dépenses



## 17. Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Scatec interdit et ne tolérera aucune forme de corruption. La corruption est illégale et mine nos activités, fausse la concurrence et érode la confiance en Scatec. Elle peut prendre de nombreuses formes, notamment la corruption, schémas de dessous de table, les cadeaux et l'hospitalité somptueux, le truquage d'offres, la manipulation de contrats, les paiements de facilitation et le trafic d'influence. Le Programme Anti-Corruption de Scatec comprend une gamme de processus et de procédures interfonctionnels conçus pour cibler de nombreuses formes de corruption. Grâce à cela, nous protégeons notre entreprise et nos employés, tout en contribuant à des marchés plus durables et plus compétitifs.

### Nos normes

- Nous nous opposons à toutes les formes de corruption et respectons toujours les lois anti-corruption applicables
- Nous nous engageons à mener nos activités de manière transparente et intègre
- Nous interdisons activement à toute personne travaillant en notre nom de se livrer à la corruption
- Nous examinons attentivement les agents et les intermédiaires
- Nous mettons en place des contrôles sur les Cadeaux d'Affaires pour nous assurer qu'ils ne constituent pas, et ne peuvent pas être perçus comme constituant, de la corruption ou de la facilitation d'abus de pouvoir
- Nous mettons en place des contrôles sur les dons de bienfaisance, le parrainage et les investissements communautaires afin de nous assurer qu'ils ne sont pas, et ne peuvent pas être perçus comme, impliquant de la corruption
- Nous imposons des exigences strictes à nos partenaires d'affaires, y compris les fournisseurs et les sous-traitants, car leurs actions peuvent créer un risque important pour Scatec, même si nous ne sommes pas impliqués
- Nous protégeons nos employés si les paiements de facilitation sont extorqués par menace sur la santé, la sécurité ou de détention

### Vos responsabilités

- Ne jamais se livrer à des activités de corruption ou ne jamais les accepter
  - Ne jamais offrir ou accepter d'avantage indu
  - Ne jamais offrir ou donner quoi que ce soit de valeur à un tiers, à des agents publics ou à des personnes privées, y compris un partenaire, un intermédiaire ou un agent, un représentant ou un agent public, en vue d'influencer indûment une action en rapport avec la fonction du destinataire
  - N'effectuez jamais de paiements de facilitation à moins que votre santé, votre sécurité ou votre liberté ne soit menacée, puis signalez immédiatement le paiement à votre responsable et à la fonction Conformité.
  - Évaluer les risques des transactions et des projets proposés afin de cerner et d'atténuer les risques de corruption.
  - Prévenir les difficultés liées aux processus bureaucratiques ou réglementaires en portant une attention particulière aux détails et à la documentation et en se préparant
- Ne payer les frais gouvernementaux qu'après avoir vérifié l'exigence légale ou réglementaire sous-jacente, contre reçu officiel, et que sur un compte administré par le gouvernement, et après avoir confirmé la légitimité des frais par des sources accessibles au public
  - Ne jamais tolérer que nos partenaires d'affaires vous offrent un avantage par rapport à votre position en tant qu'employé de Scatec
  - S'assurer que le niveau approprié de Due Diligence en matière d'Intégrité est utilisé pour tous les partenaires d'affaires potentiels et épauler l'identification de leurs bénéficiaires effectifs finaux
  - S'assurer que toutes les relations d'affaires sont consignées dans un accord écrit, avec des obligations anti-corruption adéquates, et une rémunération proportionnelle à un travail effectué documenté

### Politiques et procédures

- Programme Anti-Corruption de Scatec
- Procédure de Due Diligence en matière d'Intégrité
- Politique de Gestion des Risques
- Procédure de Gestion des Risques
- Politique sur le Contrôle Interne en matière de Rapports Financiers



### Scatec applique une tolérance zéro en matière de corruption

Scatec opère sur des marchés qui présentent des risques importants de corruption. Nous développons activement notre Programme Anti-Corruption afin d'évaluer l'évolution des risques et la meilleure façon de les atténuer et de les gérer.

Cela signifie qu'il faut procéder à des évaluations approfondies des risques, faire preuve de "due diligence" à l'égard de tiers et dispenser une formation ciblée. Nous veillons également à ce que nos procédures et processus fonctionnent comme prévu et qu'ils soient dûment suivis.

Nous comprenons qu'il ne suffit pas d'avoir un libellé contractuel solide – nos partenaires d'affaires doivent comprendre ce que signifie réellement la tolérance zéro à l'égard de la corruption, et que nous sommes prêts à agir fortement si nous rencontrons de la corruption dans nos activités d'affaires.

## 18. Lutte contre le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent vise à dissimuler les produits de la criminalité, tels que l'argent provenant de la corruption, du trafic de drogue, du terrorisme, de l'évasion fiscale et de la traite des êtres humains. Le produit de ces activités criminelles est injecté dans le système financier légitime en transmettant les fonds par le biais de transferts et de transactions complexes, ou d'une série d'entreprises. Scatec lutte contre le blanchiment d'argent et a mis en place des contrôles pour empêcher le blanchiment de fonds contaminés dans le cadre de ses activités.

### Nos normes

- Nous respectons toutes les lois applicables en matière de blanchiment d'argent
- Nous effectuons une « due diligence » de nos partenaires d'affaires et de leurs bénéficiaires effectifs ultimes, et nous attendons de toutes les parties contractantes qu'elles nous informent de leur structure de propriété complète
- Nous n'effectuons des paiements que sur un compte bancaire dans le pays où les services sont rendus

### Vos responsabilités

- Effectuer le niveau approprié de Due Diligence en matière d'Intégrité à l'égard des partenaires d'affaires potentiels, y compris leur solidité financière.
- Être attentif si un partenaire d'affaires suggère un arrangement bancaire irrégulier ou une structure de transaction qui semble inhabituelle ou inutilement complexe
- Éviter de recevoir ou d'effectuer des paiements dans des paradis fiscaux ou des juridictions opaques, et faites appel à la fonction Conformité avant de communiquer avec un tiers qui s'y trouve
- Ne pas accepter de fonds de tiers dont la source est inconnue ou qui semble incompatible avec les activités commerciales du tiers.

### Politiques et procédures

- Procédure de Due Diligence en matière d'Intégrité
- Politique sur le Contrôle Interne en matière de Rapports Financiers
- Programme Anti-Corruption
- Politique de Gestion des Risques
- Procédure de Gestion des Risques



# Attentes vis-à-vis de nos partenaires d'affaires

Scatec s'efforce d'engager des partenaires d'affaires qui reflètent nos valeurs et notre intégrité. Nous collaborons avec des investisseurs de confiance et expérimentés pour développer nos projets, et établissons des chaînes de valeur responsables pour les soutenir.



## 19. Connaître nos partenaires d'affaires

Le terme « partenaire d'affaires » désigne les tiers avec lesquels Scatec établit une relation d'affaires. Cela englobe un large éventail d'entités impliquées dans le secteur de l'énergie renouvelable, notamment des développeurs, des partenaires de 'joint-venture », des prestataires, des fournisseurs, des vendeurs, des consultants, des intermédiaires, des acheteurs de production et des clients.

Scatec recherche des partenaires d'affaires qui partagent nos valeurs et nos méthodes de travail. Pour ce faire, nous suivons des procédures basées sur les risques nous permettant d'identifier et de comprendre les risques potentiels qu'un partenaire d'affaires peut présenter. Par exemple, les études de marché, la Due Diligence en matière d'Intégrité, les processus d'appel d'offres et les évaluations systématiques des coûts, de la qualité, de la capacité technique, de la conformité et de la durabilité. Nous insistons sur l'importance de la conformité et de l'éthique à travers nos chaînes d'approvisionnement et surveillons en permanence nos partenaires d'affaires afin d'identifier les risques en évolution.

### Nos normes

- Nous comprenons que les partenaires d'affaires peuvent présenter des risques opérationnels, juridiques et de réputation pour notre entreprise
- Nous évaluons nos partenaires d'affaires par le biais de notre Procédure de Due Diligence en matière d'Intégrité (IDD) en examinant les informations accessibles au public et, au besoin, en demandant de la documentation interne à des contreparties potentielles
- Nous utilisons les Principes de Conduite des Fournisseurs de Scatec, qui reflètent les exigences de ce Code, pour lier contractuellement nos partenaires d'affaires aux normes et méthodes de travail de Scatec
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à la loi applicable et, le cas échéant, aux normes de performance internationales
- Nous n'établissons pas de relations d'affaires contraignantes sans raison commerciale claire ou sans contrat ou accord écrit

## Vos responsabilités

- Respecter toutes les exigences de Scatec en matière de “due diligence”, d’intégration, de sélection et de suivi pour tous les partenaires d’affaires
- S’assurer que tous les partenaires d’affaires sont soumis au niveau approprié d’IDD, en notant que nous nous appuyons sur différentes profondeurs d’examen en fonction des risques potentiels et identifiés
- Le processus de IDD pouvant prendre du temps, planifier en conséquence
- Ne pas oublier que les évaluations Scatec doivent être mises à jour régulièrement et qu’elles sont spécifiques à une transaction, ce qui signifie que les résultats ne sont pas transférables entre projets
- Communiquer et faire un suivi régulier concernant les attentes en matière de conformité
- Signaler immédiatement à votre responsable et à la fonction Conformité les préoccupations relatives à un éventuel manquement d’un partenaire d’affaires

## Politiques et procédures

- Politique d’Achats
- Procédure de Qualification des Fournisseurs
- Procédure de Due Diligence en matière d’Intégrité
- Procédure de Due Diligence en matière de Droits de l’Homme
- Conseils sur le Travail Forcé





### Signaux d'alarme à surveiller :

Lorsque nous traitons avec des partenaires d'affaires, nous pouvons rencontrer des signes avant-coureurs de comportement inapproprié ou illégal, notamment :

- Recommandations provenant de fonctionnaires ou d'une autorité gouvernementale
- Droits de propriété d'un agent public ou de membres de sa famille
- Réticence à révéler les bénéficiaires ou la propriété ultime
- Justification commerciale peu claire, ou les prestations sont décrits de manière vague
- Manque de compétences et de qualifications suffisantes du personnel
- Insistance du paiement en dehors du pays dans lequel les prestations seront fournis
- Partage ou paiement d'une rémunération avec des parties n'étant pas partie au contrat de Scatec
- Offrir ou fournir de fausses factures



**N'oubliez pas :** un risque ne peut être géré s'il n'a pas été identifié. Prenez la responsabilité de vous assurer que les signaux d'alarme sont portés à l'attention de votre responsable et des fonctions concernées.

## 20. Intermédiaires

Les intermédiaires sont des personnes physiques ou morales mettent en rapport Scatec à des tiers, y compris des représentants du gouvernement. Cela inclut les agents, les consultants, les lobbyistes ou toute autre personne autorisée à agir pour le compte de Scatec. Les intermédiaires jouent un rôle précieux dans la facilitation de nos activités, mais ils présentent des risques commerciaux et de conformité importants compte tenu de leur pouvoir à gérer des aspects critiques de nos activités.

### Nos normes

- Nous considérons que tous les intermédiaires présentent un risque élevé et examinons de près leurs sélection, conditions contractuelles et performances
- Nous exigeons des accords écrits avec les intermédiaires, décrivant leur champ d'action de manière suffisamment détaillée et comprenant l'obligation de suivre les Principes de Conduite des Fournisseurs et comprennent des clauses anticorruption et de conflit d'intérêts rigoureuses
- Nous versons une indemnité proportionnelle au service rendu et uniquement en contrepartie d'un compte-rendu du travail effectué satisfaisant

### Vos responsabilités

- Ne jamais contracter avec un intermédiaire avant d'avoir fait effectué une "due diligence" adéquate, y compris la Due Diligence en matière d'Intégrité pour ce qui concerne les sociétés et la vérification des antécédents pour ce qui concerne les individus
- Impliquer toujours la fonction Conformité avant d'avoir recours à une commission sur résultats ou tout autre retour financier lié à la réalisation d'une transaction
- Savoir que les intermédiaires sont impliqués dans de nombreux aspects de notre activité et peuvent inclure des promoteurs, des agents en douane, des agrégateurs de terrains, des intermédiaires de main-d'œuvre et des fournisseurs de logistique
- Porter une attention particulière à tout intermédiaire impliqué dans le processus de permis et d'autorisations, et utilisez les outils Scatec pour identifier les risques spécifiques
- Les intermédiaires peuvent être intégrés dans la chaîne d'approvisionnement de Scatec s'ils agissent pour le compte de Scatec et non pour notre co-contractant, le plus souvent pour des raisons fiscales

- Détailler l'étendue des travaux dans le contrat pour s'assurer que les attentes de Scatec sont claires
- S'assurer que l'intermédiaire est correctement immatriculé, lorsque les réglementations locales l'exigent
- Surveiller régulièrement le travail et le rendement de l'intermédiaire et documenter que vous l'avez fait

### Politiques et procédures

- Procédure de Due Diligence en matière d'Intégrité
- Programme Anti-Corruption



## 21. Concurrence loyale

Une concurrence loyale favorise la diversité et la résilience économiques, contribuant ainsi à des marchés sains qui profitent à Scatec. Les pratiques anticoncurrentielles, comme la fixation des prix, les accords d'exclusivité ou l'abus de position dominante sur un marché, compromettent l'équité du marché et sont interdites par la loi. Chez Scatec, nous sommes fermement engagés à promouvoir une concurrence loyale et ouverte. Nous rivalisons sur la qualité de nos services.

### Nos normes

- Nous n'adoptons ni ne tolérons un comportement anticoncurrentiel
- Lorsque nous collaborons avec des partenaires d'affaires, nous veillons au respect des lois antitrust et de la concurrence applicables

### Vos responsabilités

- Comprendre qui est un concurrent réel ou potentiel et les restrictions sur l'échange d'informations sensibles sur le plan de la concurrence
- Ne pas conclure d'accords anticoncurrentiels ou adopter un comportement anticoncurrentiel, et examiner attentivement les accords d'exclusivité.
- S'abstenir de discuter de tout aspect d'un appel d'offres ou d'un processus d'appel d'offres avec nos concurrents ou fournisseurs afin d'éviter les allégations de collusion.
- Faire attention à ce que vous partagez avec nos concurrents, et ne jamais partager de données sensibles sans l'autorisation appropriée, y compris nos stratégies, nos structures tarifaires ou notre modélisation financière
- Ne pas donner d'informations confidentielles sur un fournisseur à ses concurrents

## 22. Contrôle du commerce

Le contrôle du commerce, tel que les réglementations à l'importation et à l'exportation et les régimes de sanctions, sont des mesures juridiques imposées par un pays (ou un groupe de pays) à des pays, des secteurs, des entreprises ou des individus ciblés pour influencer le comportement, généralement pour des raisons politiques, économiques ou de sûreté. Ces mesures sont diverses et peuvent prendre de multiples aspects, allant de l'interdiction générale d'effectuer des transactions avec certaines entités ou personnes sanctionnées à des limitations de commerce concernant des biens spécifiques. Scatec s'engage à respecter les contrôles du commerce applicables dans le cadre de toutes ses activités d'affaires.

### Nos normes

- Nous contrôlons les partenaires d'affaires potentiels pour confirmer qu'ils ne sont pas soumis à des régimes de sanctions
- Nous évaluons si nos activités impliquent des marchandises ou des technologies soumises à des contrôles à l'importation et à l'exportation et nous nous assurons que nous respectons toutes les exigences
- Nous comprenons que les contrôles du commerce sont sujets à des changements fréquents et qu'ils sont complexes

### Vos responsabilités

- S'assurer qu'une évaluation est faite du risque de sanctions dans un pays
- Veiller à ce que les partenaires d'affaires soient régulièrement contrôlés par rapport aux listes de sanctions conformément à notre Procédure de Due Diligence en matière d'Intégrité.
- Comprendre que toute transaction avec une société indirectement contrôlée par une personne sanctionnée pourrait créer un risque important pour Scatec et pourrait être illégale
- Demandez conseil à l'équipe juridique, car les contrôles du commerce peuvent changer rapidement

### Politiques et procédures

- Procédure de Due Diligence en matière d'Intégrité
- Politique de Gestion des Risques
- Procédure de Gestion des Risques



# Communiquer de la bonne manière

Scatec s'engage à communiquer de manière ouverte et précise avec ses actionnaires, ses parties prenantes et le public. Nous pensons qu'une communication ouverte et un traitement approprié de l'information sont essentiels pour renforcer la confiance dans notre entreprise.



## 23. S'exprimer au nom de Scatec

Une communication claire et cohérente est une exigence chez Scatec. Tant en interne, pour s'assurer que nos employés comprennent les objectifs et les attentes de l'entreprise, qu'en externe, pour renforcer notre marque et maintenir la confiance avec le marché et nos investisseurs. Dans le même temps, les informations de propriété Scatec doivent être traitées avec soin et ne doivent pas être partagées sans autorisation, sinon elles pourraient avoir un impact négatif sur l'entreprise. Pour ces raisons, seules les personnes autorisées sont autorisées à communiquer ou à faire des déclarations au nom de Scatec.

### Nos normes

- Nous n'autorisons que les personnes autorisées à s'adresser aux médias et aux membres de la communauté des investisseurs, ou à faire des déclarations en notre nom sur les réseaux sociaux
- Nous examinons de près les informations que nous communiquons pour en assurer l'exactitude et la transparence

### Vos responsabilités

- Si la presse ou les médias vous contactent, les diriger vers l'équipe Communications, porte-paroles désignés et officiels

- En cas de crise, impliquez immédiatement l'équipe Communications, car elle est la mieux placée pour s'assurer que seules des informations exactes et opportunes sont partagées à l'externe
- Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux, faites attention aux informations que vous partagez et ne partagez jamais d'informations de propriété Scatec ou qui sont sensibles
- Ne pas permettre à des tiers d'utiliser le nom, le logo ou les marques de Scatec
- Évitez de partager des informations sur nos partenaires d'affaires sans l'autorisation écrite préalable et l'approbation du contenu de l'annonce.
- Si vous êtes invité à représenter publiquement l'entreprise lors de réunions ou de conférences formelles, informez-en l'équipe Communication en inscrivant l'événement sur l'intranet de Scatec

### Politiques et procédures

- Politique de Communication du Groupe
- Manuel Perquisitions



## 24. Informations privilégiées

Les informations privilégiées sont des informations non publiées sur Scatec ou nos projets, susceptibles d'influencer le cours de l'action, ou des informations qu'un investisseur raisonnable est susceptible d'utiliser dans le cadre d'une décision d'investissement. Les informations privilégiées ne sont pas partagées tant qu'elles n'ont pas été communiquées officiellement par le biais d'un communiqué de bourse ou du site Web de Scatec. Il s'agit notamment d'informations sensibles telles que la négociation ou la signature d'un contrat d'achat d'électricité, les difficultés ou les réussites de nos projets, la clôture financière, les prévisions financières et les litiges potentiels ou en cours.

### Nos normes

- Nous préservons la confidentialité des informations privilégiées et empêchons qu'elles soient partagées avec des personnes non autorisées
- Nous mettons à jour les listes de personnes qui ont accès à des informations privilégiées
- Nous divulguons publiquement des informations privilégiées sans délai

### Vos responsabilités

- Garder les informations privilégiées confidentielles et ne partager les informations qu'avec des collègues qui en ont un besoin critique dans leur travail, avec l'autorisation de votre responsable
- Ne jamais acheter ou vendre d'actions de Scatec ou d'autres sociétés sur la base d'informations privilégiées
- Ne jamais partager d'informations privilégiées avec des personnes non autorisées
- Confirmer que vous êtes considéré comme un initié principal et qu'il vous est interdit d'effectuer des opérations dans le cadre de l'information financière.

### Politiques et procédures

- Manuel de l'Initié
- Manuel des Initiés Premiers
- Manuel sur la Divulgence de l'Information
- Registre des Initiés de la Bourse d'Oslo



## 25. Ouvert et transparent

Scatec s'efforce d'obtenir plus de transparence et d'ouverture sur ses activités commerciales et ses données extra-financières. Nous croyons que l'amélioration de l'information accessible au public sur nos activités renforcera la confiance des parties prenantes dans notre capacité à apporter une valeur ajoutée à la société dans son ensemble, ainsi qu'aux communautés où nous exerçons nos activités. Nous nous engageons à fournir des rapports transparents et réguliers pour permettre aux principales parties prenantes de notre entreprise d'analyser et de comparer nos performances et notre développement dans le temps.

Nous collaborons régulièrement avec les parties prenantes internes et externes pour comprendre quels types de sujets et d'enjeux les préoccupent afin de déterminer nos priorités en matière de rapports. Les sujets importants sont identifiés en fonction des attentes des parties prenantes, des impacts importants, des risques et des opportunités pour notre entreprise, ainsi que des priorités stratégiques internes. Les attentes des parties prenantes sont cartographiées par le biais d'entretiens formels et d'un dialogue avec nos parties prenantes locales dans le cadre de nos activités quotidiennes sur le terrain. Nous recevons également les retours des parties prenantes au niveau

de la direction par le biais de dialogues avec les investisseurs, les partenaires de projet, les organismes de réglementation et les prêteurs.

### Nos normes

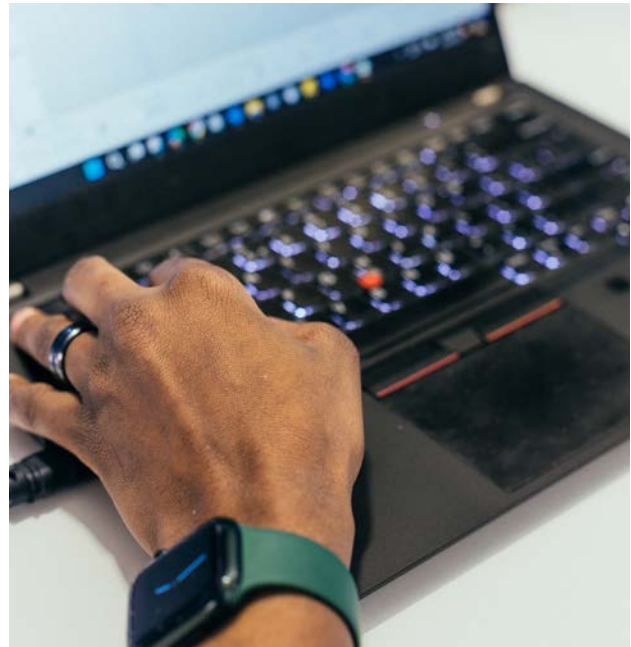
- Nous fournissons des informations complètes, justes, exactes et compréhensibles dans nos rapports financiers et non financiers
- Nous rendons compte des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants sur une base trimestrielle et annuelle
- Le champ d'application et les limites de notre reporting relatif au développement durable à la finance sont alignés et recouvrent les mêmes entités juridiques et projets
- Nous effectuons le reporting conformément aux exigences de l'Union européenne et des lois norvégiennes applicables à Scatec
- Nous rendons compte de la manière dont notre entreprise identifie et gère les risques liés à tous les sujets ESG pertinents, notamment les droits de l'homme, la biodiversité, l'utilisation des ressources et la circularité, le climat, la santé et la sécurité, la création de valeur locale, la diversité et l'égalité des sexes, et la conduite responsable des affaires
- Nous sommes transparents et divulguons publiquement tous les dons et contributions

### Vos responsabilités

- Les données financières et non financières ainsi que les commentaires que vous fournissez à nos rapports trimestriels et annuels doivent être exacts, fiables, équilibrés et complets
- Toutes les informations doivent être conformes aux normes de reporting pertinentes et présentées de manière équitable et transparente
- Vous devez immédiatement signaler toute fausse déclaration potentielle de données ou d'informations
- Notre communication et nos rapports doivent être ouverts et honnêtes et fournis en temps opportun

#### Politiques et procédures

- Procédure de Rapport Annuel sur le Développement Durable



# Signalement des préoccupations

Chacun d'entre nous a le devoir de signaler toute préoccupation concernant d'éventuelles violations du Code, de nos politiques et procédures, ou toute autre conduite contraire à l'éthique. Les signalements de nos employés et de nos parties prenantes sont cruciaux pour nous permettre de comprendre si les choses ne sont pas comme elles devraient l'être chez Scatec ou chez nos partenaires d'affaires. Par conséquent, le seuil de déclenchement d'un signalement est bas.

Il faut parfois du courage pour se manifester et faire part de ses préoccupations ou pour en parler à ses collègues. Scatec le reconnaît et vous encourage à soulever des problèmes avec votre manager, ou le propre manager de ce dernier. Vous pouvez toujours faire part de vos préoccupations directement auprès du service Conformité. Et si vous n'êtes pas à l'aise de discuter personnellement de vos préoccupations, vous devez utiliser le Canal de Signalement qui est disponible pour tous les employés, partenaires d'affaires et parties prenantes, et permet un signalement anonyme. Scatec ne tolère aucune forme de représailles de quelque nature que ce soit à l'encontre de ceux qui effectuent un signalement de bonne foi.

Le Canal de Signalement protège la vie privée des personnes qui signalent une préoccupation ainsi que la vie privée des personnes qui font l'objet d'un signalement. Scatec fait appel à une société indépendante pour gérer tous les rapports, et chacun d'entre eux est traité de manière confidentielle avec un accès très restreint. Le Canal est toujours ouvert et est disponible dans la plupart des langues locales. Votre identité reste confidentielle à moins que vous n'en conveniez autrement. Bien que vous ayez toujours la possibilité de rester anonyme, nous encourageons les personnes effectuant la signalement à le faire sous leur nom. Cela nous permet de vous contacter si nous avons besoin de plus d'informations pour étayer une préoccupation ou une allégation.

Le service Conformité aide la haute direction à résoudre les allégations fondées et à déterminer si des mesures disciplinaires ou correctives sont nécessaires. Toute personne qui enfreint la loi ou le présent Code de Conduite s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Les violations graves peuvent nuire de façon permanente à la réputation de Scatec et entraîner des pertes commerciales importantes, et les violations de la loi peuvent exposer Scatec à des amendes, des pénalités et éventuellement à l'emprisonnement des personnes impliquées.

**Que pouvez-vous signaler ?**

- Toute violation potentielle de la loi
- Toute violation potentielle du Code de Conduite de Scatec
- Toute violation potentielle des politiques ou procédures de Scatec

**Que devez-vous savoir avant de faire un rapport ?**

- Nous ne nous attendons pas à ce que vous disposiez de tous les faits ou que vous meniez votre propre enquête – des soupçons raisonnables suffisent. Ce n'est pas à vous de décider si le comportement que vous voyez est une violation ou un manquement.

**Où pouvez-vous faire un signalement ?**

- Votre supérieur direct ou le manager de votre manager
- Quelqu'un d'autre dans la direction
- Votre Responsable Conformité ou le Directeur Juridique (EVP & General Counsel)
- Votre représentant des ressources humaines
- Votre délégué local désigné pour la sécurité sur le lieu de travail
- Votre Agent de Liaison Communautaire local (Community Liaison Officer)

- Par le biais d'un Mécanisme de Règlement des Griefs
- Par le biais du Canal de Signalement - de manière anonyme si nécessaire

**Que se passe-t-il lorsque vous soulevez des préoccupations ?**

- Tous les signalements sont traités de manière confidentielle ; l'information n'est communiquée qu'aux personnes strictement tenues d'enquêter de manière appropriée sur l'affaire.
- Nous ouvrons des enquêtes conformément à la procédure d'enquête de Scatec
- La durée de l'enquête dépendra de la complexité et de la gravité du sujet
- Si vous signalez de manière anonyme, nous ne sommes pas en mesure de vous contacter ou de partager vos conclusions, si approprié

**Que vous arrive-t-il, en tant que personne signalante?**

- Rien - nous ne tolérons aucune forme de représailles à l'encontre des employés qui signalent de bonne foi des violations ou des violations présumées
- Nous protégeons les lanceurs d'alerte et gardons leur identité anonyme ; les représailles sont illégales dans les pays où nous opérons

# Processus d'exemption

Le Code de Conduite énonce les exigences essentielles d'une conduite des affaires responsable. Nous reconnaissons toutefois qu'il peut y avoir des cas où des déviations ou des exemptions peuvent être raisonnables compte tenu du contexte particulier. Dans ces cas, il peut être approprié pour la haute direction de prendre une décision éclairée et de renoncer à certaines exigences du Code. Par exemple, offrir des voyages à des fonctionnaires ou accepter un cadeau d'un partenaire.

Si vous estimez qu'il y a lieu de renoncer à une exigence du Code dans le cadre d'une situation particulière, communiquez avec le Chief Compliance Officer pour obtenir des renseignements sur la façon dont ces demandes sont traitées et transmises à la haute direction pour discussion et décision.



The Scatec logo features the word "Scatec" in a bold, white, sans-serif font. The letter "S" is stylized with three short, curved lines above it, resembling a sun or a gear. The background of the logo is a blurred photograph of a solar farm with rows of solar panels stretching across a landscape under a clear sky.

**Scatec**

[www.scatec.com](http://www.scatec.com)